

GWENNA DA

INFORMATION BRETONNE

Août - Sept^{bre} 1980

numéro 20

... une et indivisible???



CREATION D'UNE ASSOCIATION DES ELUS "POUR UN DEPARTEMENT PAYS BASQUE

17 Mai 1980. Le Conseil d'Administration de l'Association pour la Création du Nouveau Département réuni à la Mairie d'Arcangues sous la Présidence de M. Viala, Président et de M. Daudin, Secrétaire Général, se déclare favorable à la création d'une Association "pour un Département Basque".

21 Juin 1980. Mairie de Nacaye... Ont donné leur accord pour adhérer à l'Association, les Maires de - LARRAU - SALINI-MICHEL - ARBONNE - HELETTE - LAKE SUMBERAUTE - VILLEFRANQUE - JATXOU - BUSTINCE - IRIHERRE - AYERRE - MACAYE - ISTURITZ - HALSOU - BERROGAIN LARUNS - AMENDEULX - ONEIX - AHEITZE - ETCHARRY - USTARITZ - SARE - BUSSONARITZ - LASSE - ARBERITZ - PAGOLLE - ST PEE SUR NIVELLE - ST MARTIN D'ARBEROU - AMOROTS - AINGILLE - SOURRAIE - ORSANCO - ARRAUTE - CHARITTE - IBAROLLE - OREGUE - ASCARAT - LAGARRE - ASCAIN - MUSCULDY - ARCANGUES.

LA CORSE DEVANT L'EUROPE. COMMUNIQUE DE L'U.P.C.

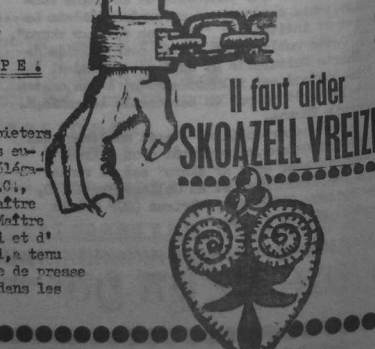
A l'initiative de Monsieur Maurits Compieters Député flamand, et de quelques autres députés européens, une délégation de l'U.P.C., composée de Maître Lucien Pelli, Maître Marcel Bartoli et d'Edmond Siméoni, a tenu une conférence de presse à Strasbourg, dans les

locaux du Parlement Européen, le Jeudi 19 Juin à 15 heures. Cette initiative a eu des précédents puisque, en ce même lieu, des démarches similaires avaient été effectuées par Les Sioux d'Amérique, l'U.L.P. et Les Paysans du Larzac soutenus, eux, par les groupes communistes et socialistes à Strasbourg. Ces démarches n'avaient suscité aucun recours.

On comprend mal l'opposition de Madame Simone Veil et des 25 parlementaires du groupe giscardien à la conférence de presse de l'U.P.C. qui permit aux cinquante journalistes présents de compléter leur information sur la Cour de Sécurité de l'Etat - tribunal d'exception anti-démocratique - et sur les polices parallèles de François. Le Docteur Edmond Siméoni insista notamment sur la démarche de l'U.P.C. revendication d'un statut d'autonomie interne, solution légale et constitutionnelle par une lutte menée dans la légalité et interdisant de ce fait tout amalgame avec la violence clandestine revendiquant l'indépendance pour la Corse.

Cette initiative de l'U.P.C. rentre dans le cadre de l'information concernant le problème corse, elle est parfaitement légale et ne peut inquiéter que les tenants inconditionnels d'un système qui nie le droit à la vie du Peuple Corse sur sa terre, dans la fraternité : leur obstination est un facteur d'aggravation de la situation insulaire dont tous les hommes responsables souhaitent ardemment qu'elle trouve une issue pacifique conforme à la Justice.

U.P.C. (ARHITI N° 704 - 26 Juin 1980.)



LE BRETON S'ECOUTE.

C.N.C.C. communique : Sur FR3, Radio-Armorique, le Dimanche de 11 à 12 h en MF, et de 13 à 14 h sur OM. Sur FR3, le Samedi à 13 h 30.

Pour les Bretons à Paris, mort de Radio-BREIZH-ATAO et naissance de Radio-FREI-MOZ qui émettra tous les Samedis après midi sur modulation de fréquence 100 MHz.

"L'HUMANITE" (P.C.F.)... A L'HEURE DES MINORITES ?

Nous avons consulté le programme de la prochaine "Fête de l'Humanité" et grande a été notre surprise de constater la place importante accordée, cette année, aux manifestations artistiques des minorités.

Au passage, nous notons : "Espace Nord... Folk flamand. Espace Midi... Les Basques d'Uri... Poésie occitane... et Espace Ouest... la "Veillée de la Fête" se terminera par... un "Fest-Noz" !!! Peut-être que le traditionnel discours de Georges Marchais traitera de la "marée noire" et de la "Charte Culturelle" ???

NOUS VIVONS LE TEMPS DES REVOLUTIONS...

C'est le sous-titre de la revue "REVOLUTION", autre publication du P.C.F. et dans son Numéro 17 du 27 Juin 1980, le titre de sa rubrique "L'Evénement" est... révolutionnaire, jugez-en : "LA BRETAGNE DES BRETONS"; pour un peu, on lirait le vieux slogan : "LA BRETAGNE AUX BRETONS". Mais oui ! il faut être révolutionnaires jusqu'au bout des ongles... surtout lorsqu'approche le temps des élections... et avec la Bande à Giscard qui en a un sacré coup dans l'aile, les "suffrages" bretons sont négociables... Enfin, voyons l'image de marque donnée par cette revue.

Louis LE ROUX dans son article "CHANGER DE COULEUR", note : "... la crise des structures agricoles des années 60 n'a pas les mêmes retentissements spectaculaires aujourd'hui. Pourtant ces

dix dernières années, 20 % des exploitations agricoles ont encore disparu. "FLOGOFF", ce n'est pas seulement le malénaire, davantage une sorte de fixation, notamment pour la jeunesse... Les attentats du F.I.B., dans une certaine mesure, expriment aussi le refus, mais là, la Bretagne ne suit pas. L'isolement de leurs auteurs est quasi-total, quand ils ne sont pas réprimés. Une vérité : "... les importants de la social-démocratie, tandis que notre Parti marquait le pas."

Et, bien ! d'attaquer les "anciens copains du Progrès" : le P.S. "... Ainsi, en 1977, aux municipales, il nous a refusé notre place (la première) à Saint-Brieuc. En 1978, il nous a botté hors de la mairie de Saint-Malo, en 1980, hors du bureau municipal de Brast... n'est pas un parti unitaire mais un parti dominateur..."

Ensuite "LOIN DES CLICHES" par J. DERAISSON, commence par un aveu : "Si les savent produire des artichauts, ils en produisent toujours trop; ce qui fait qu'ils manifestent tout le temps. Quand ce ne sont pas les paysans, ce sont les pêcheurs. Ils votent toujours pour la majorité. Ils sont tous un peu autonomistes..." Un singulier point de vue sur les luttes revendicatives... et alors quel amalgame politique on ne peut être à la fois "majorité" et "autonomiste" (on ne peut voter pour les combinards du régime, pour les responsables de la marée noire, du chômage, de la destruction des sites, des forêts de notre Culture, des gelliers de nos militants... et pratiquer l'autonomie. Encore un point de vue qui sent l'officine de la Place du Colonel Fabien, n'est-ce pas ??? Un cliché ???

Notre compatriote souligne : "... Sait-on bien, par exemple, que la Bretagne est devenue en vingt ans la première région agricole de France ? Les paysans bretons ne produisent pas que les choux-fleurs "Princes de Bretagne" ou les artichauts "pleins de fer" qui vantent la publicité. Aujourd'hui, ce sont des productions animales - porc, viande, lait, aviculture - que les agriculteurs de la région tirent l'essentiel de leurs revenus... Surtout un très bon développement sur les difficultés agricoles, puis traite de la crise des marins-pêcheurs sans omettre : "que la Bretagne reste (là aussi) la première région de France en ce domaine (la pêche maritime)... Merci à notre compatriote de souligner l'importance de l'agriculture et de la pêche bretonnes. Nous ne pouvons relater la teneur des autres

Page 8

DECLARATION D'INDEPENDANCE DE TOUTES LES MINORITES HUMAINES

1. Le Droit des Minorités. Les Minorités humaines -- à savoir, tous les groupes dont les membres sont liés par une communauté d'origine ethnique, religieuse, culturelle ou philosophique, et qui se trouvent en situation minoritaire vis-à-vis d'un ou plusieurs Etats politiques -- proclament leur droit à l'indépendance, et leur devoir de solidarité envers la communauté humaine dans le monde entier. Elles décident de constituer entre elles pour l'affirmation de leurs intérêts communs l'Alliance pour l'Union des Minorités.

2. Les Droits de l'Individu. La loi des Minorités se fondera sur la reconnaissance des droits de l'individu à la vie, à la liberté d'opinion et d'association, à un travail utile, salubre et équitablement rémunéré, ainsi qu'au libre développement de toutes ses capacités. Ces droits devront être assurés pour chacun dans toute la mesure où ils ne limitent pas l'accès des autres individus aux mêmes privilèges. La reconnaissance juridique d'une Minorité implique qu'elle consente ces garanties essentielles à tous les individus qui la composent.

3. De la Minorité à l'Ecorégion. Chaque Minorité se définira elle-même en tant que communauté homogène par la volonté librement exprimée de ses membres, dans le cadre d'une organisation fédérale appropriée. Son organisation interne reflétera les systèmes naturels de relations humaines qui lient ses membres entre eux : familles, communes ou villages, tribus, clans, cités ou régions. La présence prolongée d'une telle communauté dans un territoire ayant donné lieu à une véritable osmose écologique et culturelle entre cette population et ce territoire, le lien historique ainsi créé ouvre le droit pour la communauté de gérer en toute indépendance le territoire qui lui est devenu propre; mais il lui impose aussi le devoir impératif d'assurer l'équilibre écologique de cette région, qui sera nommée ci-après écorégion. Chaque communauté écorégionale doit à tous, non seulement la démocratie, mais l'apprentissage de la démocratie, y compris la capacité pour chacun de déterminer librement son propre avenir.

4. Rendre le pouvoir aux Peuples. Chaque Minorité écorégionale négociera librement la reconnaissance de son autonomie avec l'Etat dont elle fait partie. De même, elle agira pacifiquement en vue de la transformation de tous les Etats en fédérations d'écorégions à qui devra être progressivement transférée l'autorité politique, le rôle de l'Etat devenant ainsi celui d'un organisme central d'arbitrage et de planification. Quant aux communautés ethniques qui resteront divisées en plusieurs groupes par les frontières politiques des Etats, elles seront encouragées à former entre elles des Communautés, ou Unions Culturelles, au-dessus de ces frontières, à coordonner leurs programmes éducatifs et universitaires, leurs moyens de communication, et leur politique de préservation et

de modernisation des langues traditionnelles. Tout conflit pouvant surgir entre une Minorité et un Etat au cours de ce processus d'écorégionalisation qui ne pourra être résolu par la voie de l'arbitrage sera pris en charge par l'Alliance des Minorités, qui adoptera contre cet Etat toutes mesures de contrainte nécessaires, y compris la grève générale et le blocus économique, mais à l'exclusion de tout recours à la violence physique et au terrorisme. De même l'Alliance des Minorités interviendra activement pour informer et éduquer les Minorités isolées ou réprimées, et pour assurer la libre circulation des biens et des personnes entre les diverses écorégions.

5. Construction de l'avenir. Lorsque les Minorités seront devenues la majorité, ce qui est aujourd'hui l'ultime Minorité -- l'individu -- sera libre. Libre de ne plus être le soldat de toutes les causes inutiles, libre de ne pas tuer son prochain, libre dans son travail et dans tous les choix de sa vie présente et future. Car l'humanité de demain naîtra de ce que nous faisons de notre vie présente, et cet avenir ne sera libre que s'il est divers. Le dessin du futur naîtra de notre imagination créatrice, oeuvrant en harmonie avec celle de la Nature, et c'est en prenant conscience de cette entreprise prodigieuse de reconstruction et de réconciliation universelles que nous trouverons la force de la réussir. De tels objectifs ne sauraient être atteints s'ils ne tendent à l'union mondiale de tous les peuples, réalisée au-dessus et au-delà de l'esprit politique étroit qu'inspire le nationalisme; grande confédération des peuples libres, aboutissement d'une hiérarchie de fédérations dont l'unité de base sera l'écorégion. L'économie de cette société renouée ne pourra se fonder que sur la reconnaissance des droits de la Nature, et sur la reconnaissance d'un ordre écologique mondial qui mettra hors-la-loi le gaspillage institutionnalisé, le crédit forcé, le chaos structurel, le manque, et la terreur du manque. Nul ne pourra prétendre posséder la terre. La richesse de chacun sera proportionnée aux services réels rendus à la société. Et les lois de cette société future refléteront non plus les contraintes de toutes sortes de l'Etat moderne, mais l'esprit de liberté et le droit de tous à l'abondance; non plus la protection des privilèges mais la parfaite égalité de tous devant les chances de la vie. Elles mettront fin à la lutte des classes, et conforteront la règle ancienne de solidarité qui doit lier tous ceux et celles qui constituent, ensemble, la race humaine.

Jacques Attali, Lucien Bodard, Marie Cardinal, Pierre Cochet, Maurice Cranston, René Dubos, Jacques Dufresne, Jean-Paul Escande, Desmond Fennel, Allen Ginsberg, Maurice Girodias, Edward Goldsmith, Alain Hervé, Alain Jouffroy, Henri Laborit, Bernard Lesfargues, Jacques Madaule, Théodore Monod, Maurice Nadeau, Yves Person, Jacques Rabemananjara, Aubert Rabenoro, John Raftery, Charles Rossetti, Pierre Samuel, Gary Snyder, Alan Stivell, Haroun Tazieff, Olivier Marin, Jean-Claude Zylberstein.

L'UNION DES MINORITÉS

L'Alliance pour l'Union des Minorités est en cours de constitution en France sous forme d'Association (loi de 1901), et elle prendra une forme similaire dans d'autres pays, en s'inspirant de la structure internationale et du mode d'action de mouvements tels qu'AMNESTY INTERNATIONAL.

L'identification, la défense et l'organisation de ce que l'on appelle "les Minorités" sera notre première tâche. Que sont ces Minorités ? Ce sont en fait les communautés naturelles au sein desquelles se forme la personnalité humaine. Qu'il n'existe pour les désigner que ce mot "Minorités" suffit à montrer avec quel acharnement l'on s'est efforcé de supprimer toute trace, même verbale, de leur existence. La cause des Minorités, c'est donc avant tout celle de l'individu.

Pour enrayer la massification accélérée dont on constate les ravages aujourd'hui, il est urgent de restaurer la diversité ; et la lutte pour la reconnaissance (et la renaissance) des Minorités nous semble donc absolument prioritaire.

Mais c'est une nécessité politique aussi bien que culturelle. Depuis des siècles l'Etat s'étend, se consolide et prolifère au détriment des communautés humaines de base. Son rôle parasitaire s'appuie sur les industries de guerre, sur la diplomatie de la violence, sur le néo-colonialisme et le mercantilisme, sur l'inflation institutionnalisée, sur le crédit obligatoire et un gaspillage inimaginable de la nature et du génie humain, et sur l'encadrement de la science, de la culture, de l'éducation et des média.

Le symptôme le plus clair de cette évolution, c'est la montée du terrorisme, de la répression, des guerres civiles, des soulèvements populaires aussi bien que les génocides et les ethnocides qui les provoquent.

Non seulement les soi-disantes Minorités sont rejetées ou écrasées par chaque Etat national, mais la loi internationale n'en reconnaît même pas l'existence. L'un de nos buts sera donc de faire adopter une législation appropriée par les Nations Unies et par toutes les instances internationales.

Notre action sera absolument et rigoureusement non-violente ; mais elle s'appuiera sur la cause la plus vaste et la plus actuelle qui soit, et sur un syndicat universel des groupes ethniques et culturels qu'opprime le pouvoir politique, ses agents et ses alliés.

Mais ce sera aussi le départ d'un vaste mouvement idéologique, dont les principes sont esquissés dans la DECLARATION D'INDEPENDANCE DE TOUTES LES MINORITES HUMAINES. Un programme d'édition complexe et détaillé, ainsi que la revue mensuelle ECOREGIONS (qui débutera en France au cours de l'automne 1980 avec un numéro-pilote très important sur l'avenir de la Bretagne), serviront de véhicule et de stimulant pour la création d'une véritable doctrine de l'avenir.

Pour réussir nous avons besoin de l'énergie et de l'imagination de tous ceux qui se sentent concernés, en France et partout dans le monde. Ecrivez-nous, envoyez-nous vos suggestions, vos idées ; et soyez assuré qu'ils seront bien accueillis.

Centre Nantais de
Culture & Celtique



KREIZENN SEVENADUR
KELTEK BRO-NAONED

52 rue du Marchix - 44000 NANTES - C.C.P. 1500 29 J NANTES
Association loi de 1901 créée en Octobre 1972 agréée Jeunesse et Sports

- INFORMATIONS -

Du 20 Juin au 5 Octobre,
EXPOSITION AU CHATEAU DES DOCS :

" 3 Ans d'entrichissement : Arts et Techniques des Pays de Bretagne. "

La Commission Toponymique du C.N.C.C. recherche :

Une personne susceptible de lui prêter LE DICTIONNAIRE D'EMAUPE SUR LE VANNEAIS; la Commission effectue, actuellement, des recherches sur le nom des lieux en Loire-Atlantique.

OFFRE D'ACCUEIL :

Un jeune Britannique, vivant dans l'une des Iles Hébrides, offre d'accueillir un étudiant breton qui souhaiterait y passer quelques temps. Il offre son aide pour apprendre l'anglais et le gallois qui est parlé sur cette île.

S'adresser :
au Professeur Charles GANTIER, 10, Av. St-Georges - 44100 - NANTES
TEL. 71.14.89

L'EPISODE "DIWAN" cherche :

Pour SEPTEMBRE, 1 ou 2 personnes parlant Breton pour accueillir les enfants de :
7 h 45 à 9 h 15, le repas du midi et de 17 h 15 à 18 h 15.

S'adresser :
14, Rue Sarrasin - 44000 - NANTES ou Tél: 76.72.86

HISTOIRE D'UN PRINTEMPS.

Titre d'un film en couleur et sonore (16 mm - 98 mn) réalisé par Thierry BAISSE et Claudine SIMON, avec pour musique d'accompagnement : Renaissance de la harpe celtique, d'Alan STEVENS.

Ce printemps nous emène dans la Lousle et sur les côtes d'Essex où nous découvrons la faune, la flore et les hommes de la mer.

Mais ce début de printemps 1978 évoque aussi une autre réalité : le spectacle d'une nuit noire rejetant par milliers des éboulements, les poissons et des oiseaux en l'air de pétrole.

Ce film bénéficie de l'agrément du Directeur général du Centre National de Documentation Pédagogique pour son passage dans les écoles (Tarif scolaire : 500 Frs la séance - autres : 600 Frs. Pour tout contact : Thierry BAISSE, Tél. Nantes - 56.700 - 41.000-31.000.

NUCLEAIRE

COMITE DE SOUTIEN DE BRUXELLES A LA POPULATION DE PLOGOFF

Ce Comité s'est constitué le 19 Juin, à Bruxelles, au cours d'une conférence de presse donnée par M. J. J. Rateau, Président et initiateur de ce Comité. Monsieur Rateau est un citoyen français résident à Bruxelles; il est membre du bureau national des Radicaux de Gauche. Cette "naissance" a été annoncée à l'Hôtel Europe, proche du siège du Marché Commun...

M. Rateau a souligné l'apolitisme du Comité et a déclaré : " Compte tenu du problème particulier de la Centrale de Plogoff, un partisan de l'atome le majorité pourrait se retrouver dans notre Comité. Un partisan de l'énergie nucléaire tout autant. En effet, nous ne nous prononçons pas sur l'opportunité ou l'importunité du nucléaire mais uniquement contre le fait que l'on va démanteler l'un des plus beaux sites marins d'Europe, que l'on ne tiennent pas compte de l'opposition des populations concernées et qu'il n'y ait pas eu de consultation véritable. Ce n'est pas une question de nucléaire, c'est une question de démocratie."

La création de ce Comité aura quelques répercussions en Belgique: l'opinion belge se sent concernée par le problème de la Centrale de Choze, sur les bords de la Meuse. Cette Centrale, située en territoire français, en proche de la frontière belge et l'F.D.F. désirant augmenter l'importance de cette Centrale, envisage l'utilisation quasi-totale des eaux de la Meuse. Or, ce fleuve assure les besoins en eau potable d'une grande partie de la Belgique. L'affaire prend des proportions nationales et la presse belge mène une vigoureuse campagne pour le respect des intérêts nationaux.

HIROSHIMA S'ADRESSE A V.G.E.

La France a expérimenté "sa" bombe à neutrons... et, dans deux ans, commencera peut-être sa fabrication... ce qui n'a pas l'heur de plaire à la population de Hiroshima. Dans une lettre adressée au Président de la République française, Monsieur Arai, maire d'Hiroshima, a souligné le "sentiment de méfiance" vis-à-vis de la France qui a éveillé une telle décision et lance un appel pour la suspension de la production de cette arme. Selon les Docteurs Pasquier et Trichselent, médecins du Centre d'études scientifiques des Armées, le problème essentiel de la bombe à neutrons est celui de l'irradiation. Et de nous conclure... le problème des soins aux blessés se trouverait modifié radi-

calement : " Moins de blessés en général, moins de brûlés, moins d'ensevelis qu'avec les bombes nucléaires classiques du type de celles qui ont explosé au Japon, les effets thermiques et l'effet de souffle étant considérablement limités par rapport à elles."

En somme, l'utilisation de ce "budget" humaniserait le prochain conflit ? Au fait, l'explosion d'Hiroshima n'était-elle point un "crime de guerre" ???

MURUROA : ATTENTION AU RAS-DE-MAREE !!!

Le 13 Juillet 1980, l'organisation "GREENPEACE" a diffusé un communiqué et elle exprime sa crainte au sujet du dernier essai nucléaire qui doit clore la campagne de tirs à Mururoa. Elle redoute que cet essai ne provoque à nouveau "...un ras-de-marée identique à celui qui avait submergé une partie de l'atoll de Mururoa en Juillet dernier."

"GREENPEACE" a demandé l'arrêt immédiat de ces essais et Monsieur Michel Taylor, son porte-parole a déclaré : " Plusieurs requêtes adressées au gouvernement français par le gouvernement de Nouvelle-Zélande pour une information sérieuse sur l'incident de Juillet 79 sont restées sans réponse."

Nous nous inquiétons autant du fait que ce programme d'essais a fortement affaibli la structure de l'atoll, que des fuites radioactives qui ne manqueront pas de se produire dans l'océan."

LA SANTE OU LE PROFIT . . . ???

Dans son Numéro 202 du 3 Juillet 1980, nous relevons cette information due à la plume d'Eric HUSSON (Copenhague), correspondant d'HEIN HELLAGA NORMANDESSA NIPKA :

"...Le Trust Giscard-Schneider a mis au point un procédé d'évacuation des eaux chaudes et radioactives dans des tuyaux et des canaux enterrés intérieurement de fluorine, qui ralentit la corrosion des circuits d'eau."

En Basco-Sam, ces circuits d'eau radioactive étaient aussi saisis de fluorine ou fluorure de calcium au spatio-fluor (Ca F2). Que s'est-il passé ??? Selon le rapport des socialistes lyonnais, déposé au Parlement Européen, les femmes, les enfants et les hommes, de même que tous les bovins ont contracté la FLUOROSE ou CAMELIE FLUOREE.

En effet, les eaux, même rejetées dans la Mer du Nord, ont pollué les nappes phréatiques en quantité considérable.

Alors les hommes ont perdu leur ambition, puis les os de leurs jambes se sont déformés, au arc de cercle et des protubérances énormes se sont formées sur le thorax et dans le dos, rendant les gens bossus ou difformes. En effet, dit le rapport, il suffit de 60 mg de fluorine par kilo de viande humaine ou bovine pour provoquer une FLUOROSE MORTELLE. Le rapport se fonde sur les conclusions du Professeur Jacques BARRA, Ingénieur Agronome, Lauréat de l'Académie de Médecine.

A PLOGOFF ET A GATENOU, LES TUYAUX SONT ENRIMES DE FLUORINE. En effet, pour des raisons de rentabilité, le Trust Giscard-Schneider a décidé qu'à Gatenou, les tuyauteries d'eau radioactive seront enrobées de fluorine. La meilleure preuve, révèle le rapport, est que la COMPAGNIE INDUSTRIELLE & MINIERE VA exploiter à NIZEBELLE (Canton du HAYE-DE-SOMBAIS, 10 km de Vidy) une mine de fluorine.

D'après ce rapport, Madame Anne-Lyone Giscard d'Estaing est majoritaire dans cette société anonyme. ...

Lisez et faites lire **GREENPEACE**

CHOOZ : LES BELGES NE SONT PAS D'ACCORD !

La Commission chargée de l'enquête d'utilité publique concernant l'implantation d'une seconde centrale nucléaire à CHOOZ (Ardennes) avait donné un avis favorable. Après avoir examiné 335 réponses formulées réglementairement, les commissaires avaient estimé que le nombre de réponses favorables, légèrement inférieur à celui des défavorables, était suffisant... Cet avis favorable (?) vient d'être vivement contesté en Belgique. Plusieurs maires des localités frontalières ont manifesté leur stupéfaction et leur indignation. Les associations pour la défense de l'environnement ont critiqué le manière dont les avis ont été comptabilisés et l'interprétation strictement "légaliste" de la forme des observations exprimées.

ALERTE EN SUÈDE.

L'Inspection Nucléaire Suédoise a décidé d'avertir ses homologues étrangères à la suite de la découverte de fissures dans certaines conduites de refroidissement de deux réacteurs de service dans deux centrales du pays. Il s'agit de réacteurs à eau bouillante fabriqués par la firme Suédoise "ASEA ATOM".

L'ALLEMAGNE DE L'OUEST POUR LE RETOUR A L'ENERGIE "CHARRON".

Si l'on en croit le récent sondage réalisé à la demande du Ministère de la Recherche, les trois-quarts des Allemands consultés sont plus favorables au développement de centrales électriques au charbon qu'à la construction de nouvelles centrales nucléaires. Ce sondage a détecté que 58 % des Allemands se considèrent comme mal informés ou pas du tout.

LE PETROLE BRITANNIQUE.

Voici onze ans, la Grande-Bretagne découvrait des "provinces" de pétrole en Mer du Nord. Le "FINANCIAL TIMES" vient d'annoncer que l'"autosuffisance" pétrolière a été atteinte en Mai dernier. Les réserves britanniques couvrent une production de 6,83 millions de tonnes contre une consommation de 5,39 millions de tonnes. Ce rythme de production doit se maintenir, sauf imprévu, jusqu'en 1990, surtout que l'éventualité de nouveaux gisements est possible. D'autre part, la Grande-Bretagne dispose d'un excédent très confortable de pétrole, la pétrole de la Mer du Nord étant léger, de qualité supérieure et riche en essence, sans aucune grande valeur. A noter que ce succès intervient après deux ans de retard, retard dû aux difficultés de forage, mauvais temps et force des courants.

IN LABOUR KELTEK
ATELIER CELTIQUE
 ART CELTIQUE - SCULPTURES-CERAMIQUES
 ARZ KELTEK KIZELLADURIU-PRIAJ
 Route de Brest
LE DRENNEC
 29212 PLABENNEC (à k du Folgoët)



VINGT ET UN BRETONS EMPRISONNES A FRESNES FONT LA GREVE DE LA FAIM.

Nous avons appris l'incident par la "Presse officielle", mais nous préférons laisser la parole à nos camarades détenus qui nous ont adressé le communiqué ci-dessous :

LES PRISONNIERS BRETONS MATRAQUES A LA PRISON DE FRESNES.

Le Directeur des prisons de FRESNES n'en est plus à une contradiction près. Il affiche un règlement, refuse de le mettre en application et fait intervenir les gardes mobiles pour expulser par la force les prisonniers d'une salle de travail où ils sont autorisés à se livrer à des activités diverses.

Un accord était intervenu avec la Direction pour la mise en route d'un petit atelier de poterie et ils ont fait entrer un tour avec quelques sacs d'argile. Sans aucune raison valable la Direction pénitentiaire, malgré plusieurs démarches de leur part, leur refuse l'accès à l'atelier dans le créneau horaire de 18 h 30 à 23 h, le seul disponible, car la matinée et l'après-midi sont prises par les parloirs, le sport, la promenade ainsi que les 12 cours hebdomadaires. Les horaires du soir ne prévoient que des activités passives : télévision, cartes.

Devant ce refus catégorique et sans justification, les prisonniers politiques bretons décident donc d'occuper l'atelier en question jusqu'à 23 h. A 19 h 30, intervention des gardes mobiles et extraction manu militari des prisonniers, arrachés, frappés, matraqués et transportés par 5 ou 6 gardes mobiles, et jetés sans ménagement dans leur cellule.

Devant cette violence injustifiée, les prisonniers politiques bretons ont décidé de refuser toute nourriture afin de protester contre cette violation de leur droit et de dénoncer la conditionnement psychologique qu'on leur fait subir.

D'autres revendications restent sans réponse depuis six mois, notamment une amélioration de la nourriture, un jour sur deux franchement immanquable, ainsi que l'aménagement des horaires de parloir et promenade, et l'installation d'une salle de sport.

Les prisonniers politiques bretons lancent un appel à tous leurs amis, aux militants politiques et culturels, aux défenseurs des Droits de l'Homme, aux organisations politiques, syndicales et

humanitaires pour les soutenir dans leur lutte contre l'arbitraire et la répression dont ils sont victimes. Ils dénoncent notamment les conditions de vie intolérables imposées aux autres prisonniers dans les G.S.R. et les G.R.S.

France, pays des libertés ? France, pays des Droits de l'Homme ?

Mentres-moi vos prisons et je vous dirais quelles "libertés" vous défendez. Celles des nantis et des exploitateurs qui ont toujours été les piliers du fascisme. En France, la prison est devenue l'école de la haine. Comment peut-il en être autrement ? Le but recherché ne serait-il pas justement de pousser les prisonniers à la révolte, par la répression et les humiliations répétées afin de préparer l'épidémie à accepter une nouvelle série de lois d'exception ?

La société capitaliste, en voie de décomposition, joue ses derniers atouts. Ne laissez pas le fascisme s'installer plus avant.

Nous continuerons de lutter jusqu'à l'obtention d'un véritable statut politique ! ..."

AU SUJET D'UN COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT AUTONOME DE LA POLICE EN CIVIL.

Hervé LE BEVILLON, Prisonnier Politique Breton, 692 351 C.N.O. 109 1, Avenue de la Division Leclerc 94260 - FRESNES, nous prie d'insérer le texte suivant :

Dans le OUEST-FRANCE du 2/7/80, on peut lire un extrait du communiqué du Syndicat Autonome de la Police en Civil :

" A deux reprises, d'une façon volontaire et déterminée, les agriculteurs ont blessé des fonctionnaires de Police et détérioré du matériel de Police et de Gendarmerie servant à la Sécurité publique et men au maintien de l'ordre".

" Le Syndicat condamne ces actions et souhaite " que les responsables soient poursuivis et punis comme le seraient d'autres citoyens, y compris des policiers."

Dans le genre hypocrite, on fait difficilement mieux.

- S'il est exact que le rôle de la Gendarmerie est de servir la sécurité publique, il ne faut pas oublier que dans chaque Brigade, il y a un gendarme "chargé du fichier" qui travaille en relation avec les Renseignements Généraux. Ce gendarme surveille son territoire en se servant d'indicateurs bénévoles qui lui signalent tout ce qui sort de l'ordinaire : séjours d'étrangers à la commune, activités des jeunes chevalus, voitures d'autres départements en stationnement prolongé etc... C'est pousser l'amour de la sécurité publique un peu loin !

- Quant aux Renseignements Généraux, ils n'ont rien à voir avec la sécurité publique. Ces inspecteurs et commissaires, eux aussi en rapport avec des indicateurs de toute sorte, ne servent qu'un maître : l'ETAT, quel qu'il soit, de quelque tendance qu'il soit.

Le "R.G." ne se fait jamais remarquer. Contrairement à son collègue de la P.J., il ne tire pas plus vite que son ombre. Toujours très discret, il est présent partout où il se passe quelque chose : dans les manifestations, aux meetings de soutien, aux festoù-noz, dans les cafés, aux réunions électorales etc....

Chaque militant politique, syndical ou culturel est fiché, photographié au télé-objectif. Sa vie privée, ses relations, tout est noté dans un dossier. Si cela n'a pas de conséquence directe actuellement pour le militant de base, le jour où l'Etat sera incarné par un mandataire de l' "ordre", ce sont ces dossiers des R.G. qui serviront de base à la Grande Epuration.

*****/*****

Pour terminer, je souhaite à tous les justiciables, d'être jusqu'à la mort les policiers courageux de "bavures", violeurs, assassins, tortionnaires... (voir l'affaire Mohammed DIAB). Il y aurait certainement moins de monde en prison.

H. LE BEVILLON.

BREZHONEG DA GENTAN !!!

Nes compatriotes prisonniers n'oublient pas notre langue ... et pour preuve, les textes ci-dessous.

D'autre part, ils seraient reconnaissants à tous les compatriotes qui pourraient leur adresser toute documentation utile à cette étude. S'annuérir auprès de l'un d'eux des formalités d'acheminement de cette documentation.

SAVIT HO KENTELIOU BREZHONEK E GALLEG !!!

- N'ee ket ur ribardenn veljist, nag helvesiad, met un ister gwir ha gall ... ma'z eus.

- D'an 21 a viz Mae e vee roet din da c'houeout gant grafierezh an teulbac'h, e oa dalo'het d'eu lizher savet gwir. Sao'het edagt d'an aspeent etre krabaneh Lesvarn - Emares ar Stad.

- Eum mearbet e oa an digarez roet din; re hir aszer e vee lakuet gant "maotred-dizailheh", hag int dilu koulskoude, pa rejent gant lizhiri brezhonek. Ne oant ket evit diskasheft ar c'houezh biniaus gouest da bendraouilhaft ar Rindblik Santal (Meulet re vaze).

- Respent a ran neuze ne oa ket ase kel a lizhiri, met kentelioù-deskidenest ha diaro ha brezhonek: - (abadenn bellgwez an dorzh : ret ha reids e oa din sevel va c'hentelioù brezhonek e galleg !!!

- O ! Kavadenn volioefus hel Lesvarn muiad-karet ! Setu kavet gante an diskouls, ar pare, al leuzoh, ar sklerijenn a oa diouer anezhaft keit e lli'ze : un hentenn nevez flamm-flamm da zee-kif brezhonek. Sevel a ray pellsest ar skolioù o devedioù brezhonek e galleg !!!

- Fontañ 'zlefe Per Denez, Fañch Morvanenn hag o diaraolidi gant ar vevh rus. Skoet e doa e-bieu d'ar pal hag int-d e stouas aba geit all evit dero'het bev hor Iezh. Ha pep skolioù diwar-neuze a c'helle bañe semm evel un pin;barrel ar stal gantañ, biken kom ne ve karbellet !

- Setu eta an "L.S.S." e kovezañ, mar plij, gant Skol-Ober an hini gozh doujet mearbet.

- Neuze skolioù ha danvez-skolioù, sikktiv mont d'ar choañec'h-mañ : Lesvarn Emares ar Stad 71, Rue Saint-Dominique - PARIS 75007 -. Ha biken ne istribillo ar vuoc'h ouzh ar kero'henna (Diwallit evelkent : ma louzit ho kentelioù gant an distrafgeriz brezhonek, ne ve ket diskoret deoc'h ho timplon-respout !)

Lienel CHEVEVIERE - Toullbac'h politikel brezhon
C.N.O. 688141 - 88
1, Avenue de la Division Leclerc
94260 - FRESNES.

- N.D.L.R. - Pour les non-bretonnants, la traduction de ce texte se trouve dans le Numéro de "VIVRE AU PAYS" 15 Juin/15 Juillet 1980.

*****/*****
LE BONHEUR DES ENFANTS
NE RIEN FAIRE EST VIEILLARDS
ET LE MALHEUR DES VIEILLARDS
VICTOR HUGO

POETE, PRENDS TON LUTH...

AR VOSENN.

Du,
Du, liv ar c'haf,
Liv ar war hag aedeh va bre,
Du, liv ar c'hac'h
O c'halein hon trac'henneh hag hor res'heler,
O lashañ hel laboused war, o c'hwen o c'hein
' barch'neulligeh deur brein.
Brañsuc'h du,
Pistri a-bep-seurt, kac'h du,
Ur wech ouzhpenn ac'h eus skoet,
Ur wech c'hoazh ac'h eus lazhet,
N'eo ket doujet ar vuhez gant goums ar vistri ...
Un drouglashadem ee.
Un dra voutin;
Breizh n'ee nemet un drevadem.

Trawalo'h.

Kemer hor bre evit ur ped loustouni,
Mouzañ ur Yezh vev,
Lashañ ur sevenadur poblet,
Mac'hemañ ur pebl,
Nac'han buhez ar Vroad Vreizh ...

Bre-C'hall, teull-bac'h va fobl,
Ruziet eo da zourarn gant gwad hon hendadoh,
Met taer evezh d'eo mibien
A sav d'an arpoent,
N'eo deve ket marteze pasianted o zadoh.
O Breizh,
Un avel flacrus a c'hwazh warnout,
Karget a glevdoh, klevdoh trevademel ...
Serrop buan hon mrenestrou
Treet war-er Bre-C'hall, ha digoromp frank
Ar re all war ar Bed.

Teull-bac'h FRESNES,
PER AR GIOC'H.

SKOL OBER

Cours fondés en 1932 et fonctionnant depuis cette date sous la direction de
Marc'harid GOURLAOUEN.

Gwarem Leurven
PLUFUR 22310 Plostin-les-Grèves
Tél. (96) 35.67.99



YANN PULLANDRE N'A PU ASSISTER AUX OBSEQUES DE SON PERE

Lundi 21 Juillet, ont eu lieu à Châteauneuf-du-Faou, les obsèques de Monsieur Jean-Marie Pullandre, père de notre camarade Yann Pullandre, détenu politique breton, condamné par la Cour de Sécurité de l'Etat et actuellement, détenu à la prison de Fresnes.

Le 19 Juillet, notre compatriote avait manifesté le désir d'assister aux funérailles de son père; sa demande avait été rejetée par l'Administration pénitentiaire.
Devant le côté inhumain de ce refus, maintes associations de l'Emav ont protesté; entre autres l'Association des détenus politiques bretons et les comités d'Amistie-Bretagne (KAD) protestent contre ce rejet jusqu'ici inhabituel et qui ne fait que traduire l'aggravation constante des conditions de détention, de plus en plus répressives, appliquées aux détenus bretons.
Ces organisations dénoncent les méthodes de coercition utilisées par le pouvoir judiciaire auquel échappe tout aspect humanitaire d'une détention.

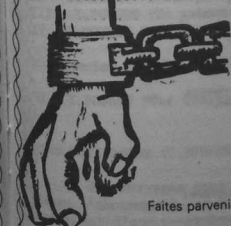
"GWENN-HA-DU" est consterné de cette mesure incompréhensible et inhumaine; il s'associe au chagrin de notre camarade et de sa famille, et en des circonstances aussi pénibles, les prie d'agréer sa sincère sympathie.

LIBERATION D'UN PENSIONNE A ... 100 % !!!

Voici plus de deux mois, Olivet COLOMBANI, 60 ans, berger à San Gavini di Fimorbu, pensionné à 100 % et n'appartenant à aucune formation politique, était emprisonné par la Cour de Sécurité de l'Etat.

On avait découvert à son domicile une vieille arme de guerre; COLOMBANI qui n'a qu'un poumon, a vu son état de santé empirer de jour en jour. De plus, souffrant d'une hépatite, il a maigri de 10 Kgs.
Nous apprenons que le 9 Juillet, COLOMBANI a été mis en liberté provisoire pour raisons médicales, et devant la gravité de son état, il a été transféré à l'Hôpital Nord à MARSEILLE.

LIBERATION D'UN PENSIONNE A ... 100 % !!!



Il faut aider

SKOAZELL VREIZH

Faites parvenir vos chèques au nom de Skoazell Vreizh, aux adresses suivantes :

- Ile-et-Vilaine : Pierre ROY, 29 rue Joseph Turmel, 35000 Rennes
- Côtes-du-Nord : Serge PINEAU, rue Suvert, 22440 Trémuson
- Finistère : Ronan GOARANT, 34 boulevard Gambetta, 29200 Brest
- Morbihan : Joëlle GOURMELEN, Koet Fom Bras Caudan, 56600 Lanester
- Loire-Atlantique : Joël PARIS, L'Espérance, 44450 Saint-Julien-de-Cenelles
- Région Parisienne : BREURIEZ SKOAZELL VREIZH - La Mission Bretonne, 22 rue Delambre, 75014 Paris

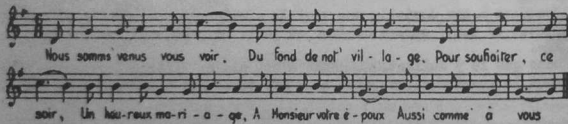
La chanson de la mariée

Page 20.

Récemment, un de nos lecteurs nous demandait la musique et les paroles exactes de cette vieille chanson.

Nous avons pu nous la procurer et certainement que d'autres lecteurs se feront un plaisir de la fredonner de nouveau ou de l'apprendre.

G.W.H.D.



1
Nous sommes venus vous voir
Du fond de not' village,
Pour souhaiter ce soir
Un heureux mariage
A monsieur votre époux
Aussi bien comme à vous.

2
Vous n'irez plus au bal
Madame la mariée,
Danser sous le fanal
Dans les jeux d'assemblée :
Vous garderez la maison
Tandis que nous irons.

3
Avez-vous écouté
Ce que vous dit le prêtre ?
A dit la vérité
Et comme il vous faut être :
Fidèle à votre époux
Et l'aimer comme vous.

7
Recevez ce bouquet
Que nous venons vous tendre ;
Il est fait de genêts
Pour vous faire comprendre
Que tous les vains honneurs
Passent comme les fleurs.

4
Quand on dit son époux
On dit souvent son maître :
Ils ne sont pas si doux
Comme ils ont promis d'être ;
Il faut leur conseiller
De mieux se rappeler.

5
Si vous avez, Bretons,
Des bœufs dans vos herbages,
Des brebis, des montons,
Du lait et du fromage,
Il faut, soir et matin,
Veiller à tout ce train.

6
Recevez ce gâteau
Que nous venons vous tendre ;
Prenez-en un morceau
Pour vous faire comprendre
Qu'il faut, pour se nourrir,
Travailler et souffrir.

A LIRE

Page 21.



AU COEUR DES SIÈCLES BRETONS

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA
RESURRECTION DE LA CHAPELLE
DE LANDOUZAN . (1969 - 1979)

.....
Cette brochure est en vente au
Prix de : 12 Francs, Franco port.

R. CAERLEON
Rcute de Brest
LE DRENNEC

29212 PLABENNEC (4 km du Folgoët)

A LIRE

LES CAHIERS DE L'AVENIR DE LA BRETAGNE.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur "LES CAHIERS DE L'AVENIR DE LA BRETAGNE", dont la collection constitue déjà un ensemble de documents et d'essais politiques et historiques d'actualité et de qualité sur la Bretagne, le mouvement breton et les Nations sans Etat de l'Europe.

A ce jour, les titres suivants, qui ont été publiés chez différents éditeurs, sont encore disponibles :

- | | |
|--|-----------|
| I - Leopold KOHR "Une Bretagne libre est-elle viable ?" 1976, 130 p. | Fr. 25,00 |
| II - Y. FOUERE "L'Europe aux Cent drapeaux" 2ème Edition, 1976, 210 p. | Fr. 30,00 |
| III - Y. FOUERE "En prison pour le F.L.B." 1977, 190 p. | Fr. 30,00 |
| IV - Y. FOUERE "Histoire résumée du Mouvement Breton 1800-1976" 1977, 155 p. | Fr. 30,00 |
| V - Maurice DUHAMEL "La Question bretonne dans son cadre européen" 1978, 165 p. | Fr. 30,00 |
| VI - Y. FOUERE "Ces droits que les autres ont... mais que nous n'avons pas" 1979, 320 p. | Fr. 40,00 |
| Hors Collection Y. FOUERE "La Bretagne écartelée" 2ème Edition, 195 p. | Fr. 36,00 |

Ces ouvrages sont expédiés franco sur commande accompagnée de son montant. Par ailleurs l'abonnement aux Cahiers, qui publient un ou deux volumes par an, est constitué par le versement d'une provision de Frs 100,00, sur laquelle est affecté le prix de chacun des volumes, qui sont expédiés à l'abonné au fur et à mesure de leur parution, et ce jusqu'à épuisement de cette provision.

Les commandes et les abonnements sont à effectuer par chèque bancaire ou postal au nom des "CAHIERS DE L'AVENIR DE LA BRETAGNE"
21, Place Duguesclin B.P. 103 22000 SAINT-BRIEUC
C.C.P. : RENNES 1380 53 B.

LIBRES

paroles

SEISMES ET CENTRALES NUCLEAIRES.

Sous la plume de Mademoiselle Anne-Marie KERHUEL, notre confrère "DOUAR BREIZ" reprend les déclarations de MAC GULLOCH, parues dans un précédent numéro :

"... Les déclarations de J. Mac GULLOCH rejoignent des prévisions scientifiques du début de ce siècle, dont je me souviens - j'avais 14 ou 15 ans : elles doivent dater de 1924 ou 25. Ces prévisions annonçaient le réveil des volcans d'Auvergne, avec pour conséquence, des effondrements dans la vallée de la Seine qui entraîneraient l'irruption des eaux de la Manche jusque dans le Bassin Parisien. Les années 1980 étaient données comme l'époque probable de ce cataclysme. Cela paraissait alors extrêmement lointain; nous y sommes ! Je n'ai aucun souvenir des données sur lesquelles ces prédictions - présentées comme scientifiques - étaient basées.

Il y a quelques mois (en Mai ou Juin 1979), un paysan d'Ille-et-Vilaine, devant qui je me suis trouvée rappeler cette prévision, m'a déclaré connaître une prédiction annonçant un tremblement de terre dans la zone Grande-Bretagne - Bassin Parisien pour le 27 Décembre ! Je m'étais amusée de la précision; mais il faut avouer que le tremblement de terre signalé en Ecosse et en Grande-Bretagne le 26 Décembre y correspond de bien près !

En 1924-25, la connaissance des failles tectoniques et des rifts océaniques était à peine esquissée (si même elle était soupçonnée). En revanche, les calculs astronomiques et leur effet d'attraction dans le système solaire étaient connus depuis longtemps. La prévision en question a fort bien pu être basée là-dessus. Un nouveau séisme vient d'être signalé sur la ligne Barcelone-Toulouse-Bordeaux, le soir du 29 Février. Il est fort possible que la suite des événements attende le retour de la même conjonction planétaire... dans 12,000 ans. Tant mieux pour nous !

Mais il est géologiquement certain que les sites choisis par E.D.F. pour la Centrale de Flageoff et pour celle du Pellerin sont situés au-dessus d'une faille tectonique parfaitement repérée et connue des géologues, qui commence sous la pointe du Raz, suit la Côte sud de Bretagne et rentre sous le continent à l'embouchure de la Loire, passant sous le site du Pellerin. Elle rejoint le Massif Central.

J'ai signalé cette contre-indication énorme au journal "Le Télégramme" qui l'a publiée. E.D.F. a fait une réponse ridicule - comme si ses ingénieurs ignoraient ce qu'est une faille tectonique ! Elle a répondu que si on trouvait des failles dans le sous-sol en faisant les travaux, on y coulerait du ciment ! Elle s'ignore et des imbéciles, auxquels on peut raconter n'importe quoi. Bien entendu, la faille en question est beaucoup trop profonde pour qu'on la trouve en faisant les travaux. Mais le poids énorme des réacteurs et du monstre en béton qui les protégera n'en risque pas moins de provoquer des effondrements en profondeur entraînant la dislocation de la Centrale, son engouffrement et en réaction un raz de marée - comme on vient de le voir pour le nouvel aérodrôme de Nice - et la diffusion de la radio-activité. En outre, le rift Atlantique, avec lequel cette faille est en rapport, peut jouer un jour ou l'autre avec beaucoup plus d'ampleur qu'habituellement et provoquer la catastrophe. Mais les commanditaires d'E.D.F. n'en ont cure : les bénéfices sur la construction de la Centrale auront été empochés... pas plus qu'on ne se soucie de l'avertissement du CHEKO que Flageoff se trouve à un barrage thermique entre

les eaux froides venues de la Manche et les eaux plus chaudes de l'Atlantique, de sorte que l'eau chaude rejetée par la Centrale ne s'évacuera pas et que le refroidissement du réacteur fonctionnera très mal... On construit, on empêche les bénéfices et on ne se demande pas ce qui se passera ensuite.

Baron TAZIEFF a souligné le danger de séismes pour les installations nucléaires de la vallée du Rhône; le même existe en Bretagne, avec l'envahissement de la mer en plus."

M. KERHUEL

"DOUAR BREIZ" - Direction : Mademoiselle Marie Anne KERHUEL - 22530 - MUR-DE-BRETAGNE

LA PECHE EN EAU TROUBLE !!!

Le 21 Juillet dernier les ministres de tutelle de la pêche européenne se sont réunis... et une fois de plus... pour rien ! Tout n'a été qu'incompréhension et désaccord... Tant sur les quantités de poissons pêchables dans les 200 milles européens sans mettre en péril les espèces... sur le maillage des filets... et même sur la date du prochain Conseil, les Allemands refusant de rouvrir le dossier avant les élections d'Octobre.

Le marasme est total : la faillite de la flotte française... la menace de désarmement total des Italiens... et les Britanniques, une misère !!! Leur flotte hauturière aligne moins de 100 navires contre 500 en 1975 ! Le "grand calme" atteint des ports tels que GRIMSBY ou HULL, et les armateurs, soucieux de finir l'année, réclament 35 millions de livres à Madame Thatcher !

Tous les partenaires européens... coulent ! Appel à l'aide de l'Irlande et de l'Italie réclament l'aide de Bruxelles, pour leur restructuration... les pertes de soles au travers des filets belges maillés à 80 mm... les interdictions unilatérales britanniques contre les pêcheurs bretons en Cornouailles.

Les erreurs de la C.E.E. bloquent toutes négociations avec les pays tiers. Pour son compte, la France est hostile à l'entrée de l'Espagne ! ... La flotte de celle-ci a une capacité de capture égale à celle de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la France réunies.

La Commission faisant siennes les recommandations des experts scientifiques a suggéré de réduire de 15 % les prises européennes pour 1980; les ramenant ainsi au total de 931.836 tonnes d'équivalent-cabillaud... Réticences françaises, d'où incapacité des Neuf à répartir l'austérité.

30 % des prises pour le Danemark et la Grande-Bretagne, 13 % pour l'Allemagne et la France, 9 % pour les Pays-Bas, 5 % pour l'Irlande et la Belgique... les propositions de Monsieur FINN GUNDELACH, commissaire danois, ont jeté un beau pavé... dans la "grande mare" !

Pour JOËLIE TREULÉ, une telle mesure équivalait à une réduction de 15 % sur les prises françaises de 1978.

Bien que leur part soit en hausse de 16 %, les Anglais contestaient, détenant dans leurs 200 milles, 60 % de la pêche communautaire : ils avaient le droit d'en pêcher autant ! Quant aux 65 % des droits accorés à l'Irlande... Non ! Non ! Non ! Inutile de spolier les pêcheurs bretons pour donner ces quotas à des Irlandais sans bateaux !

Tous les sujets abordés... le conflit est resté sans solution immédiate !!!



CELTIC LEAGUE
General Secretary: Alan HUGHES
2, St. Stephen's Street, Alton, Cheshire, L69 7DQ, England (1967)

ALBA: GILLIANN CÉLTACH • BRIZH: KEVRE KÉLÉCH
CYMRU: UNIDIR CÉLTACH • ÉIRE: CONRADH CÉLTACH
KERNOW: KESUNYANS KÉLÉK • MANINN: COMMEEYS CÉLTACH



Le maillage des filets... la protection des espèces... et les droits d'accès !

Le Traité d'adhésion avait accordé à la Grande-Bretagne une dérogation l'autorisant de conserver pour son propre usage, certaines portions de ses côtes, moyennant quoi, "par dérogation à la dérogation", les Bretons continueraient à y pêcher en vertu de leurs habitudes historiques.

Cet "obscur système" devait atteindre 1982 ... et ensuite ???

Les Français réclamaient "retour à la règle générale et libre accès absolu"

"Non, rétorquaient les Anglais, ce sont les permissions spéciales accordées aux chalutiers bretons qui tomberont"

Les Anglais exigent l'exclusivité de leurs 12 milles et une priorité absolue jusqu'à 50 Milles.

Autrement dit, l'élimination des pêches du Nord, de la Normandie et de la Bretagne par conséquent, la mort de BOULOGNE, de LORIENT et de CONCARNEAU !!!

Devant cette incompréhension, V.C.E. a prévenu que la France ne dépasserait pas la date du 31 Décembre. Passé cette date, si les ennemis britanniques continuent, l'accord sur la contribution britannique au budget, et sur sa réduction, serait remis en cause.

Ces palabres stériles sont fort coûteux. Parlons argent : en 1972, la vente de 45 Kgs de poisson amortissait le prix de 1.000 litres de carburant; aujourd'hui, 160 Kgs sont nécessaires... et la chute des prix ? Récemment, des arrivages massifs de sardines péruviennes ont descendu les cours de 3,90 à 0,53 à LA TURBALLE .

CONCLUSION : pour empêcher l'effondrement des cours, le F.I.O.M. aura besoin cette année, d'un supplément de 20 millions, en sus de sa dotation initiale de 66 millions. Quant aux amateurs, ils évitent de solliciter les prêts offerts par le Gouvernement : pourquoi investir sans aucune assurance de ressources ?

En 1979, le déficit du commerce extérieur des produits de pêche a dépassé 374 millions d'où une progression de 21 % sur l'exercice précédent.

Oh ! quel joli tableau de pêche !!!

Per CAUDAL.

██████████ votre meilleur soutien
 ██████████ un abonnement à
 ██████████ **GWENNA DU**

DOCUMENT



Statut de la langue corse proposé par le SGEN-CFDT

Ce projet n'est qu'une solution transitoire et réalisable immédiatement face à la situation actuelle; Mais pour nous, un seul bilinguisme véritable et à tous les niveaux peut permettre à la Langue corse de retrouver sa vraie place au sein de la communauté corse.

Le principe essentiel qui préside à l'élaboration de ce projet est celui de la "non-discrimination" aujourd'hui universellement reconnu. Ce principe suppose l'égalité dans la Liberté.

1 - EGALITE

Le Corse, langue nationale des Corses, sera reconnue au même titre que la Française dans l'enseignement, les moyens de communication de masse et l'administration. Ce traitement égalitaire rendra toute sa dignité à notre Langue.

2 - LIBERTE

a) Enseignement du 1er degré.

Les Corses ont droit à la reconnaissance de leur école comme service public financé par les deniers publics (école maternelle corse, bilinguisme in u primario). Cette école devra mettre en oeuvre une pédagogie nouvelle avec un enseignement en Corse et en Français.

Dans les écoles de type classique, l'enseignement du Corse ou l'enseignement en langue corse sera assuré pendant 9 heures par semaine soit par les instituteurs, s'ils sont Corses, soit par des maîtres itinérants.

Les itinérants seront recrutés en faisant appel aux instituteurs corses enseignant en France continentale à condition qu'ils s'engagent à assurer cet enseignement pour une durée minimum à définir.

Mais il ne sera fait appel aux itinérants que dans les cas extrêmes, c'est-à-dire en milieu rural avec des enseignants ne possédant pas la maîtrise de la Langue Corse.

Dans les cas des groupes scolaires ou des écoles à plusieurs classes, ce sera à l'équipe pédagogique d'organiser cet enseignement.

Dans cette optique, la proposition du SGEN - une équipe pédagogique de 6 maîtres pour 5 classes - ne présente que plus d'intérêt.

b) Enseignement du 2nd degré.

L'enseignement en Corse de la langue et de la culture Corses sera assuré dès la sixième et ce jusqu'à la terminale à raison de 5 heures d'enseignement de la langue Corse.

- Etude de la civilisation et du milieu corse à intégrer dans les disciplines intéressées : Sciences Humaines, Sciences Naturelles, Disciplines artistiques.

Les professeurs seront nommés en fonction de leurs titres universitaires, (Licence et maîtrises de Corse lorsqu'elles seront créées, certificat à définir entre-temps)

La langue corse sera reconnue comme langue véhiculaire admissibles officiellement aux examens

c) Formation des maîtres.

Des stages de formation seront organisés tant pour les maîtres du 1er degré que pour les professeurs du 2nd degré en consultation avec les organisations syndicales et culturelles (et quelques autres).

Ecole Normale.

- Installation d'une U.F. obligatoire de langue Corse sanctionnée par un examen
- Installation d'une épreuve de langue Corse au concours d'entrée (les candidats ne pouvant pas passer cette épreuve devront s'engager à apprendre le Corse durant leur formation).

d)Enseignement supérieur.

Création à l'Université de Corti de la licence et de la maîtrise de langue et culture Corse.

e)Radio.

Le principe de liberté suppose la création d'un poste de radio corse, indépendant des radios françaises, émettant uniquement en Corse.

f)Télévision.

Installation d'un studio en Corse permettant d'assurer la diffusion d'émissions hebdomadaires à des heures d'écoute élevée.

g)Administration.

Le principe de liberté dans l'égalité exige pour tout Corse le droit de s'adresser dans sa langue à l'administration.

En général :

- administration coloniale;
- toponymie;
- organismes et services publics.

Le recrutement des agents du Service Public devra donner priorité aux personnels sachant le Corse.

(ARRITI N° 698 - 15 Mai 1980.)

ISSN 0335 - 3478

CENTRE D'ÉDUCATION VITALE NATURE ET VIE

Désiré Mérien et ses collaborateurs

STAGES PRATIQUES D'HYGIÈNE VITALE

ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES VITALES

- SÉJOURS DE JEUNE
- INITIATION À LA DIÉTÉTIQUE HYGIÉNIQUE
- ALIMENTATION BIOLOGIQUE VÉGÉTARIENNE
- EXERCICES DE RELAXATION ET RESPIRATION
- STAGES DE JARDINAGE BIOLOGIQUE
- OUVRAGES ET CASSETTES DE SANTÉ



9, rue du Village à Nervionnes 56100 LOHENT T.4 (07) 33 05 41



NATURE ET VIE

REVUE D'INFORMATIONS
HYGIÉNISTES

LA

COMMUNICATION

ÉNERGÉTIQUE

LES SELS MINÉRAUX

N° 38

10 F

actualité

LA RÉSISTANCE ALBANAISE

INFORMATIONS DU KOSOVO ASSERVI

La mort du Maréchal Tito

Le maréchal Tito est décédé le 4 mai, après une longue agonie. A ses funérailles grandioses, qui se sont déroulées à Belgrade le 8 mai, assistaient des chefs d'Etat et de gouvernement venus des quatre coins du monde pour rendre un dernier hommage à ce dernier personnage historique de la dernière Guerre mondiale. Dans cette précipitation, se mêlaient tout naturellement des calculs politiques et de la lâcheté, les deux aspects dominants de notre époque.

Il est vrai que, sa vie durant, Tito avait fait beaucoup parler de lui: il avait tenu tête à Staline, il avait lancé l'idée du "tiers monde" vers lequel il dirigea ses ambitions et dont il fut l'un des leaders les plus prestigieux. A l'intérieur de son pays, après avoir fait tuer un million et demi de gens, dont 70.000 Albanais, il avait pris le pouvoir et fait de la mosaïque yougoslave un Etat fédératif avec six républiques et deux régions "autonomes". Il avait lancé le modèle économique de l'auto-gestion. Tout cela est plus que suffisant pour faire la renommée d'un homme.

En regardant les choses de plus près, on s'aperçoit que le régime de Tito était une dictature communiste comme beaucoup d'autres, que les droits de l'homme n'y étaient pas respectés, que l'égalité entre les diverses nationalités était un mythe, que la police secrète (la fameuse U.D.B.) régnait en souveraine, que l'ethnie albanaise était la plus persécutée et que Rankovitch avait voulu l'exterminer.

Une partie de l'opinion et de la presse occidentale, comme aurait dit Victor Hugo, "oubliant le tyran, s'est éprise du héros". On prétend que Tito a réussi à remanier cette Yougoslavie créée artificiellement après la Première Guerre mondiale d'un assemblage de nationalités, de peuples et de langues différents. Il aurait essayé de "dissoudre les vieilles haines, les antiques rivalités, les tendances centrifuges, pour construire un ensemble yougoslave homogène dans une diversité maintenue mais organisée".

Auons tout de suite qu'il est beaucoup plus facile d'arranger tout cela par la plume que sur le terrain. Les inégalités et les haines nationales, dans la Yougoslavie actuelle, sont aussi graves qu'elles l'ont toujours été, à cause de la prédominance des Serbes, des Monténégrins et des Macédoiens sur les autres ethnies. La Yougoslavie n'a jamais connu un régime démocratique, ni avant ni après la Guerre, pour qu'on puisse se faire une idée des vrais sentiments de ses diverses nationalités maintenues sous la poigne administrative et policière. Certains de ces groupes ethniques, comme le groupe albanais, sont traités en peuples conquis. Officiellement, on montre toujours qu'il n'y a qu'un million d'Albanais dans la "région autonome" de Kosovo. Or, en réalité, il y a deux millions et demi d'Albanais en Yougoslavie, divisés entre la "région autonome" de Kosovo, la République de Macédoine, la République de Serbie et la République de Monténégro. Pourquoi camoufle-t-on depuis toujours le nombre exact de la population albanaise? Pour ne pas en faire une République autonome comme celles de la Macédoine, du Monténégro et de la Bosnie et Herzégovine, bien que le nombre du groupe ethnique albanais dépasse de beaucoup celui de chacune de ces trois Républiques prise séparément.

On ne croit pas qu'après la disparition de Tito ces injustices criantes - sources de toutes les tensions intérieures yougoslaves - puissent être réparées par la soi-disant direction collégiale. D'abord parce que, en politique, toute direction collégiale est un mythe, et ensuite, parce que ces injustices sont inhérentes à la composition même de l'Etat yougoslave, où certaines nationalités dominent les autres. L'avenir pourrait nous réserver des surprises dans cette "poudrière" des Balkans".

L'U.D.B. (la police secrète yougoslave) agit avec une violence accrue contre les Albanais

Durant la maladie du maréchal Tito, la police yougoslave s'est montrée très violente contre les Albanais. Elle a fait des arrestations en masse pour enrayer soi-disant toute agitation de la part des Albanais. L'armée yougoslave a occupé littéralement le Kosovo, fouillant et contrôlant partout en collaboration avec la police.

Cette vague réitérée d'arrestations et de persécutions contre les Albanais avait repris dans le Kosovo, la Macédoine et le Monténégro depuis les mois de novembre et de décembre 1979, avant même la maladie de Tito. Les arrêtés sont surtout des étudiants et même des élèves d'écoles secondaires. Pour justifier leur arrestation, la police leur attribue des distributions de tracts inexistantes ou des réunions clandestines.

Quelques-unes des victimes nouvellement arrêtées sont: Ruzhdj Saramati, Khavit Basha, Ibrahim Shala, Asllan Loshi, Hysen Gërvalla, Nehru Salihu.

A Ferizaj a été arrêté Shaban Musliu, du village Zaskok, jeune homme de 23 ans, maître d'école et étudiant à l'Université de Prishtina. Il est accusé d'avoir invité chez lui un groupe de ses camarades d'école le 28 Novembre dernier, jour de l'indépendance albanaise.

Belgrade a préparé un grand procès contre les Albanais

La nouvelle vague d'arrestations contre les Albanais, déclenchée par Belgrade, a été confirmée par le journal yougoslave Politika du 31 mars.

"Dans deux semaines", écrivait Politika, "apparaîtront devant le tribunal 50 Albanais accusés d'avoir préparé un complot contre l'Etat yougoslave". D'après ce journal, les accusés ont fait de la propagande anti-yougoslave auprès des paysans et de la jeunesse scolaire.

Cette information du journal Politika a été publiée par une partie de la presse internationale et transmise par plusieurs radiodiffusions comme "La Voix d'Amérique", la BBC de Londres et la Radio du Vatican.

Les accusations avancées par le journal Politika ne sont pas sérieuses: leur seul but est d'opprimer le groupe ethnique albanais en Yougoslavie.

La nouvelle vague d'arrestations a atteint le chiffre de 400 étudiants dont 30 jeunes filles

D'après nos dernières informations, le nombre des arrêtés a atteint le chiffre de 400 personnes dont 30 jeunes filles. Presque toutes les victimes sont des étudiants de l'Université de Prishtina et des écoles secondaires où l'on a arrêté 2 ou 3 élèves dans chaque classe.

Pour ces arrestations, on a trouvé comme prétexte une protestation que les étudiants albanais auraient adressée au gouvernement fédéral de ne pas avoir aidé la population de Kosovo, lourdement touchée par les pluies diluviennes qui ont ruiné l'agriculture. Dans la protestation, les étudiants albanais auraient mentionné le fait que la Macédoine a été aidée trois fois de plus que le Kosovo..

D'autre part, les autorités encouragent les éléments serbo-macédoniens de rendre la vie impossible aux Albanais. Ceux-ci sont exclus de tout emploi important dans l'économie comme dans les autres branches de l'administration. Les Serbo-Macédoniens ne sont pas même dérangés par les autorités lorsqu'ils brutalisent, blessent ou tuent un Albanais.

L'attitude particulièrement oppressive des autorités yougoslaves envers les Albanais de Yougoslavie a indigné toutes les communautés albanaises dans le monde entier

Les dernières nouvelles provenant de Yougoslavie sur l'arrestation arbitraire de plus de 400 Albanais ont ébranlé toutes les communautés albanaises dans le monde. Elles se sont trouvées unanimes pour protester: auprès des organisations internationales contre ce mépris inconcevable des Droits de l'Homme qui pourrait dégénérer en génocide.

Partout où ils se trouvent, en Amérique, en Europe, en Australie, en Nouvelle-Zélande, les Albanais ont protesté tant auprès des gouvernements de ces pays que de l'opinion publique internationale. Le Comité national-démocratique "Albanie Libre" ayant son centre à Paris, a vigoureusement protesté auprès de l'Organisation des Nations Unies, auprès des différentes sections de l'Amnesty International et d'autres organismes qui assument la défense des Droits de l'Homme.

L'Union des Kosovars, en Amérique, a adressé des télégrammes et un mémorandum à la Section de la Défense des Droits de l'Homme auprès de l'Organisation des Nations Unies. Après avoir exposé la situation des Albanais de Yougoslavie et leur arrestation en masse dans le Kosovo, en Macédoine et au Monténégro, l'Union des Kosovars demande l'intervention de l'O.N.U. pour examiner cette question, envoyer si possible une commission en Yougoslavie et assurer sa protection aux victimes de la persécution yougoslave.

La Jeunesse des Kosovars dans le monde libre a également adressé des télégrammes à la Section de la Défense des Droits de l'Homme auprès de l'Organisation des Nations Unies et au centre de l'Amnesty International à Londres.

D'autres groupes d'Albanais continuent des protestations similaires dans le monde libre.

Il serait dégradant pour les autorités yougoslaves d'appliquer au coeur même de l'Europe les mêmes méthodes terroristes, la même oppression sauvage et de perpétrer les mêmes crimes qu'elles condamnent si vigoureusement dans d'autres régions du monde.

Anna YOUENOU

Fransez DEBAUVAIS de BREIZ-ATAO et les siens

Après la mort du Chef Breton, mémoires de sa femme.

Tome V - Le destin des fidèles

Après la mort de son mari, l'on voit Anna Youénoù dans ce cinquième tome, en lutte pour sa survie et celle de son fils en Allennagne de fin 44 à juillet 45.

Puis, après l'Armistice, elle nous fait connaître les camps d'hébergement et assister aux multiples interrogatoires. Puis sa rentrée à Paris où elle fut libérée.

Dans la jungle parisienne, elle nous fait participer à la vie des patriotes bretons refoulés de leur pays après les tribulations des sombres jours de la Libération.

Trois ans après, elle peut rendre compte du martyre de son frère Jos, assommé au camp de Strüthof, en Alsace, le 14-2-1945.

Ret eo lavarout ha lakaat ar wirionez da skedi e-touez kement a sotoni hag a gevrierez. Dreistholl d'ar re n'o deus ket anavezet an amzer-se ; kement o gomzou flour a zo ket klevet a berz hon enebourien.

VIENT

DE PARAITRE

En souscription chez :
Mme Anna DEBAUVAIS
20, Place des Lices
35000 - RENNES

C.C.P. RENNES 2650 42 N



Anne de Bretagne

par Jorda & Ronan CAERLEON
dessins d'Hoël

LE PREMIER ALBUM

SUR L'HISTOIRE DE BRETAGNE
EN BANDES DESSINEES.

CHEZ L'AUTEUR : 30frs

ATELIER CELTIQUE
LE DRENNEC

29212
PLABENNEC

FACETTES

LE LIEN DES CURIEUX ET CHERCHEURS
LE MIROIR DE LA CURIOSITE

B.P. N° 15 - 95 - HERBLAY
CCP PARIS 11.696.06

" FACETTES " mensuel des curieux et chercheurs, miroir de la curiosité, publie les questions posées par ses lecteurs. D'autres lecteurs y répondent dans les n° suivants. Tous sujets abordés: Histoire, langage, toponymie, biographies, sciences, mathématiques, techniques, bizarreries, religions, curiosités, etc, sauf politique et généalogies. ° Rubrique bibliographique des livres "à compte d'auteur" peu ou mal distribués. ° Chronique des périodiques dont personne ne parle. 1002 facettes de FACETTES, la seule revue intégralement rédigée par ses lecteurs ! FACETTES abonnement 80 F (Etranger 90 FF) B.P. n° 15 - 95220 Herblay Spécimen gratuit de la part de " GWENN-HA-DU "